

15.06.2018 – 10:00 Uhr

VISANA et SOLIDA reprennent le portefeuille suisse de clients d'entreprise de CONCORDIA

Lucerne (ots) -

L'assureur-maladie lucernois CONCORDIA cédera son portefeuille suisse de clients d'entreprise au 1er janvier 2019 à deux acquéreurs.

Le groupe d'assurance bernois VISANA reprendra ainsi le segment des assurances collectives d'indemnités journalières. Concrètement, ce transfert concernera un volume de primes de près de 40 millions de francs et 3'000 contrats d'assurance, la plupart conclus avec des petites et moyennes entreprises (PME).

Quant au segment des assurances-accidents, il sera repris par l'assureur zurichois SOLIDA, qui acquerra ainsi environ 4'150 contrats pour un volume de primes de tout juste 12 millions de francs.

L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) doit encore donner son aval à la vente du portefeuille.

CONCORDIA est convaincue d'avoir trouvé, avec VISANA et SOLIDA, deux assureurs réputés et expérimentés qui seront en mesure d'accompagner les entreprises concernées de manière optimale grâce à leur large éventail de services.

Par ailleurs, le portefeuille de clients d'entreprise au Liechtenstein n'est pas concerné par cette vente et sera maintenu à l'identique, de même que toutes les autres activités commerciales de CONCORDIA.

Contact:

Pour contacter CONCORDIA: Astrid Brändlin,
medienanfragen@concordia.ch

Pour contacter VISANA: David Müller, david.mueller@visana.ch, 076 495
74 91

Pour contacter SOLIDA: Rolf Eisenring, eisenring@solida.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100816883> abgerufen werden.